



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/COM.2/L.10
13 octobre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes
Quatrième session
Genève, 4 octobre 1999
Points 3, 4 et 6 de l'ordre du jour

TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT ET MOYENS DE RENFORCER LES
FLUX D'IED VERS ET ENTRE LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, EN PARTICULIER LES PMA
ET LES PAYS RECEVANT DES APPORTS D'IED RELATIVEMENT FAIBLES, EN VUE
D'ACCROÎTRE LES BIENFAITS DE CES FLUX, COMPTE TENU DES FACTEURS QUI
INFLUENT SUR LE CHOIX PAR LES ENTREPRISES PRIVÉES DU LIEU DE
LEURS INVESTISSEMENTS

EXAMENS DES POLITIQUES CONCERNANT L'INVESTISSEMENT, LA SCIENCE,
LA TECHNIQUE ET L'INNOVATION : MÉTHODES ET EXPÉRIENCE

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'APPLICATION DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
CONCERTÉES DE LA COMMISSION

Conclusions concertées *

1. La Commission a noté la contribution, telle qu'elle était décrite et analysée dans les rapports établis pour sa présente session, que les investissements étrangers directs (IED) pouvaient apporter au développement. Elle a exprimé sa satisfaction du *World Investment Report 1999* et de son apport à une meilleure compréhension des mécanismes et de la dynamique de la mondialisation et de ses incidences sur les pays en développement. Elle a également noté la contribution que le *World Investment Report* pouvait

* / Adoptées à la 25ème séance plénière (séance de clôture),
le vendredi 8 octobre 1999.

apporter à la compréhension des nouveaux thèmes liés au développement. Elle a souligné à cet égard l'importance des travaux statistiques en la matière.

2. La Commission a noté avec intérêt l'analyse faite par le secrétariat des tendances concernant les flux d'IED et de leurs incidences sur les perspectives de croissance et de développement des pays en développement. Elle a également pris note des travaux entrepris pour renforcer les capacités dans les pays en développement, en particulier en Afrique, afin de leur permettre d'attirer des IED.

3. La Commission a exprimé sa satisfaction des travaux réalisés par ses groupes d'experts et de la documentation établie par le secrétariat pour les réunions d'experts.

4. Elle a reconnu l'importance de la dimension du développement dans les accords internationaux d'investissement et des travaux entrepris pour expliciter le concept de flexibilité. Dans ce contexte, elle a également souligné l'importance de la série d'études thématiques sur les accords internationaux d'investissement.

5. La Commission a eu des discussions constructives sur les liens entre investissements étrangers de portefeuille et investissements étrangers directs, dans l'optique d'une meilleure compréhension des incidences sur le développement.

6. Elle est convenue que des politiques et des institutions adéquates étaient importantes pour attirer les flux d'investissement.

7. La Commission a reconnu l'importance des examens par pays en tant que modalité nouvelle des discussions intergouvernementales à la CNUCED pour la compréhension de la diversité des expériences en matière de développement et pour l'examen et la diffusion des meilleures pratiques concernant la politique d'investissement ainsi que les politiques de la science, de la technologie et de l'innovation. À cet égard, elle a :

a) Loué les travaux utiles réalisés par le secrétariat de la CNUCED concernant les examens de la politique d'investissement et les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation. D'autres pays pourraient souhaiter profiter de la possibilité de réaliser de tels examens;

b) Exprimé sa satisfaction aux pays qui avaient participé à l'actuelle série d'examens, aux hauts fonctionnaires venus des capitales qui avaient conduit un dialogue ouvert, franc et utile et avaient partagé une

expérience précieuse avec d'autres gouvernements - qui pourraient bénéficier eux aussi du processus -, et au secteur privé international;

c) Préconisé un suivi des conclusions et des discussions relatives à ces examens et la fourniture d'une assistance appropriée aux pays souhaitant en appliquer les recommandations. Les mesures à prendre pourraient aussi porter sur une évaluation des répercussions des examens et sur l'organisation de séminaires pour une évaluation comparée des expériences;

d) Invité les pays donateurs et les institutions donatrices à apporter un appui à la préparation des examens, tout en encourageant des synergies avec des activités analogues, ainsi qu'aux activités d'assistance technique de suivi dans les pays ayant participé aux examens.

8. La Commission a noté les progrès qui avaient été faits au cours de ses quatre sessions dans l'examen des questions relevant du mandat qui lui avait été confié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à sa neuvième session, en prenant en compte les délibérations et les résultats des réunions d'experts convoquées par elle, ainsi que la documentation établie par le secrétariat. La Commission s'est félicitée des rapports annuels d'activité publiés par le secrétariat. Elle s'est déclarée satisfaite de ce bilan et a noté que d'importantes questions restaient à traiter.
